

Monsieur Gérard DUBRAC

A

**Le Président,**

Monsieur Pierre ORY  
Préfet du Gers  
Préfecture  
3 place du Préfet Erignac  
BP 10322  
32000 AUCH

Réf: PB/2016/76

Dossier suivi par Pierre BARBIAN

pierre.barbian@cc-tenareze.fr

Lettre recommandée avec accusé de réception

Condom, le 15 avril 2016,

Objet : Notification du projet de modification du Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Condom - articles L. 153-31, L. 153-36 et L. 153-41 du Code de l'urbanisme.

Pièce jointe : 1 exemplaire numérique du projet de modification du Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Condom + arrêté n°2016/03.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous notifier que, par arrêté en date du 12 avril 2016, j'ai initié une procédure de modification du Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Condom.

Je vous transmets par la présente, en application de l'article L. 153-40 du Code de l'urbanisme, ledit arrêté ainsi que le projet de modification qui sera soumis à enquête publique selon les modalités à définir par arrêté. Ces documents vous sont transmis sous format numérique dans le CD Rom ci-joint.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations concernant ce projet au plus tard le 16 mai 2016.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes meilleures salutations.

Le Président de la Communauté de  
Communes de la Ténarèze,  
Conseiller Régional,



Gérard DUBRAC